

**NOUVELLES**

**CSN**

Numéro 351

27 novembre  
1992



**Le prix  
de la liberté  
d'information:  
la grève**

**Page 3**

M. NORMAND  
RÉALISE SON RÊVE  
UN JOURNAL  
SANS  
~~100~~  
JOURNALISTES

# 3 7 10 11 13



## Le prix de la liberté d'information: la grève

Quels sont les véritables enjeux de cette grève des journalistes, au quotidien *Le Soleil* de Québec? Certainement pas la question salariale.



## Plomb dans l'air, plomb dans la soupe, plomb dans le sang

Il existe, dans nos parcs industriels, des centaines de ces petites entreprises dont les employés ne sont pas syndiqués et où les conditions relatives à la santé des travailleurs relèvent d'un autre siècle.



## Suffirait d'y penser!

Il existe une corde sensible que l'on peut faire vibrer chez les employeurs en leur présentant les coûts comparés d'une liste de mesures de prévention et... d'une série d'accidents de travail.



## Courts-circuits dans les fils d'Ariane

Ariane a fait son apparition au CHUS en 1990, et ce ne fut pas sans causer certains maux de tête. On s'est en effet rendu compte que la réalité du travail du personnel hospitalier dépasse les capacités de l'ordinateur.



## Un travail de plus en plus complexe

Francsuccès, au récent colloque des employées de bureau de la CSN. Elles y ont clairement exprimé qu'elles veulent la reconnaissance de la place qui leur revient dans l'organisation du travail.

## INCENDIE DU CHÂTEAU DE WINDSOR...



GARNOTTE

**Coordination**  
Jean-Pierre Paré

**Rédaction**  
Michel Crête  
Guy Ferland  
Louis-Serge Houle  
Henri Jalbert  
Thérèse Jean  
Marc Laforge  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

**Collaborations**  
Jacques Guay  
Michel Tremblay  
Clément Trudel  
Pierre Vadeboncoeur

**Conception graphique**  
Jean Gladu

**Mise en page électronique**  
Jean Gladu  
Sophie Marcoux  
Jean-Pierre Paré

**Photographe**  
Alain Chagnon  
Hélène Rochon

**Caricaturiste**  
Garnotte

**Impression**  
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.

**NOUVELLES CSN** est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233  
Numéro central: 598-2121

# Le prix de la liberté d'information: la grève

Par Henri Jalbert

## Les journalistes, vous connaissez?

Souvent perçus comme des individualistes, pas toujours les premiers à se porter à la défense du syndicalisme, mais pourtant syndiqués majoritairement à la CSN, qu'ils considèrent à la fois comme un mal nécessaire et comme un outil de résistance. Et ce n'est pas la première fois qu'ils s'en servent.

Une fois que Léonce Gaudreault a pris toutes les distances nécessaires pour bien s'assurer de ne pas devenir lui-même objet de propagande — probablement soucieux de faire ainsi valoir sa sacro-sainte objectivité journalistique — le voilà aussitôt lancé dans une envolée pour défendre la CSN: «*La CSN traverse*

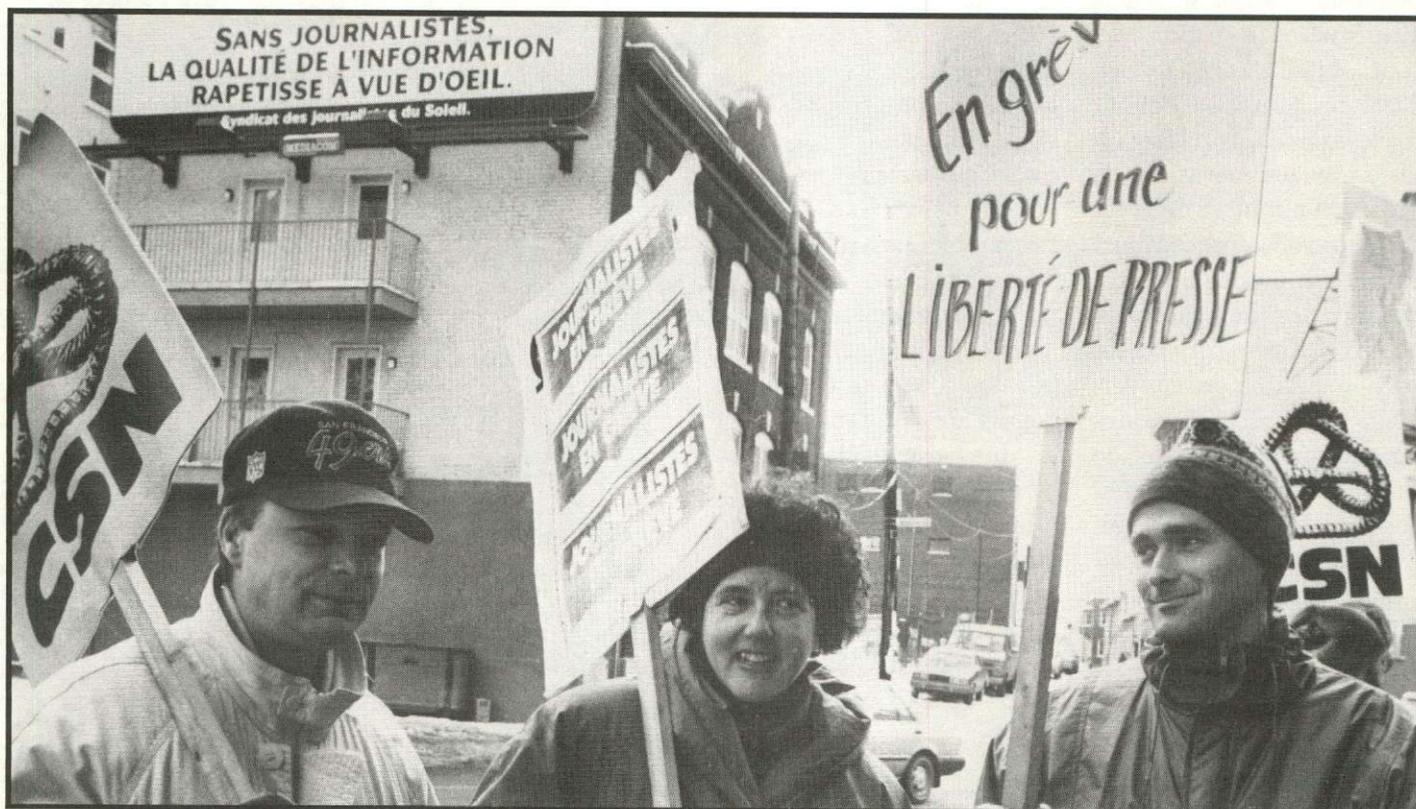
*les tempêtes. C'est un phare qui fait peur. C'est une institution — comme Le Soleil en est une à Québec — et je respecte les institutions.*»

Léonce Gaudreault, 57 ans, travaille au quotidien québécois *Le Soleil* comme journaliste spécialisé en tant que critique de cinéma. À coups de 32 heures par semaine, il gagne

quelque \$52,000 par année. À quelques années seulement de sa retraite — en pleine crise économique par surcroît! — il s'est engagé dans une grève pour des motifs strictement professionnels, une grève qui pourrait être fort longue. Pourquoi? Pour des principes avant tout!

## Au creux des solidarités

Avant de parler de cette grève, déclenchée le 22 octobre dernier, présentons d'abord les principaux acteurs de ce conflit qui se déroule sur le trottoir. («*Nous sommes sur le trottoir et non dans la rue*», souligne Léonce Gaudreault, en insistant sur la valeur des



mots, comme tout journaliste qui se respecte!)

D'abord, ceux et celles qui sont dehors: une centaine de journalistes regroupés au sein du Syndicat des journalistes de Québec (FNC-CSN) et la très grande majorité des membres du Syndicat des employé-es de soutien de la rédaction (FNC-CSN) — 23 sur 27 — qui ont décidé de les appuyer en refusant de franchir les lignes de piquetage, avec toutes les conséquences que ce geste entraîne. Leur président déclarait d'ailleurs, en entrevue à la télévision locale, que «même si ce n'est pas un mot à la mode actuellement, nous croyons à la solidarité».

Ensuite, ceux et celles qui sont dedans: quelque 300 personnes qui produisent *Le Soleil* quotidiennement, comme si de rien n'était (m'enfin!): des cadres, mais aussi des collaborateurs ainsi que des employé-es syndiqué-es tant à la FTQ qu'à la CSN. Et il ne faut pas oublier deux personnes sur lesquelles toutes les opérations de présence publique de la direction reposent: Robert Normand, ex-sous-ministre à la Justice, aux Finances et aux Affaires inter-gouvernementales du gouvernement québécois et maintenant fondé de pouvoir de Conrad Black — le président de Hollinger et seul vrai propriétaire du *Soleil* — et Jean Ferron, directeur des communications et porte-parole officiel du *Soleil*.

Après avoir insisté sur l'appui, la participation à la grève et la solidarité des employé-es de soutien à la rédaction, Léonce Gau-

dreault ne peut s'empêcher de lancer: «As-tu déjà vu autant de syndiqué-es traverser les lignes de piquetage? Nous sommes au creux des solidarités!»

Et lui, qui se reconnaît davantage dans la pensée humaniste de Pierre Vadeboncoeur, l'écrivain, journaliste et chroniqueur de *Nouvelles CSN*, de se demander: «Qu'est-ce que Vadeboncoeur a bien pu écrire sur ça, lui qui parle de la vie de tous les jours, de la difficile condition humaine?»

### Des enjeux importants

Quels sont les vrais enjeux de cette grève — qui est l'aboutissement de deux années de négociation particulièrement ardues —, dont on dit qu'elle se fait pour la défense de la liberté d'information, pour le droit du public à l'information et qui est suivie de près dans l'ensemble des médias québécois?

Certainement pas les questions de nature salariale. Tout cela est réglé depuis fort longtemps. Plutôt une série de clauses où les demandes patronales, si elles étaient acceptées, pourraient permettre de réduire à peau de chagrin les garanties données aux journalistes de pouvoir effectuer leur travail en toute liberté.

Parlons clauses. La partie patronale offre — et fait sa publicité à propos du conflit en grande partie sur

ça — la sécurité d'emploi à vie à ses journalistes actuels. C'est là qu'on touche une des clés pour comprendre le problème de fond: la problématique de la liberté d'information évoquée par les journalistes du *Soleil*.

La moyenne d'âge des journalistes est de 47 ans. Plusieurs d'entre eux sont donc au seuil de la retraite ou de la pré-retraite. Par l'attrition et par une plus grande mobilité de ceux et celles qui resteront, il deviendra ainsi facile d'en ré-

duire le nombre et de les remplacer petit à petit par des pigistes et des collaborateurs qui, eux, n'auront évidemment pas de sécurité d'emploi, seront plus facilement sensibles aux désirs patronaux et plus faciles à «remercier» le jour où ils ne feront plus l'affaire.

«Dans le fond, l'employeur nous dit, en profitant de la récession: sauvez vos emplois, au diable les autres, alors que le discours écologique nous dit qu'il faut



protéger les générations futures. Peut-être suis-je utopiste, mais ça me plaît d'avoir une pensée humaniste, de voir à être remplacé par des journalistes qui vont, eux aussi, avoir un cadre de pratiques professionnelles qui garantissent la liberté d'information.»

### Si moi je ne parle pas...

«Si moi, à 57 ans, je ne parle pas, qui va parler? Ce n'est pas aux plus jeunes d'entre nous à le faire. Pour-

quoi le feraient-ils? Ce sont eux qui sont les plus susceptibles de perdre leur emploi.

«Moi, j'ai des économies, j'ai un peu de fonds de pension; si on me congédie, je peux survivre en réduisant mon train de vie. Je suis prêt à avancer ma retraite pour laisser ma place, mais pour des jeunes qui auraient les mêmes droits que moi, pas des pigistes.»

Et voilà le coeur du problème: on se bat pour que les journalistes qui suivront aient les mêmes droits

que ceux qui sont là actuellement, de la même façon que ceux qui y sont actuellement ont recueilli les fruits du travail syndical de ceux qui les ont précédés. En effet, le syndicalisme au *Soleil* est riche d'une histoire marquée de célèbres cas de censure, de moyens de pression, de conflits sporadiques et d'une longue grève de dix mois en 1977, tous au nom de l'inaliénable droit du public à l'information.

On a en effet longtemps considéré la convention collective des journalistes du *Soleil* comme celle qui contenait les meilleures clauses de protection professionnelle, tout comme on a longtemps considéré *Le Soleil* comme un des meilleurs journaux d'information au Québec, sinon le meilleur.

Malheureusement, au cours des dernières années, sa qualité s'est petit à petit dégradée et son tirage s'est amoindri. L'arrivée de Conrad Black, qui en 1987 achète le groupe Unimédia (*Le Soleil*, mais aussi *Le Droit* d'Ottawa et *Le Quotidien* de Chicoutimi) de Jacques Francoeur a fait en sorte que la glissade entreprise est devenue un véritable dérapage, orchestré par Black lui-même et son fondé de pouvoir, Robert Normand, malgré la promesse solennelle de Black de faire du *Soleil* le *Washington Post* québécois.

### Les ch... de journalistes

Parlons un peu de Conrad Black, ce chevalier d'industrie qui, entre autres, possède ou a des parts dans le *Daily Telegraph* de Londres, le *Jerusalem Post*,

*The Gazette* de Montréal, le *Financial Post*, le *Sydney Morning Herald* d'Australie, *The Ottawa Citizen* et *The Vancouver Sun*. Il déteste souverainement les journalistes. Il dit d'ailleurs d'eux, de façon générale, qu'ils sont une meute de chacals en grogne, un groupe très dégénéré, avec une terrible incidence d'alcoolisme et d'abus de drogue, souvent ignorants, paresseux, obtus, intellectuellement malhonnêtes et mal supervisés. Rien de moins.

En achetant des journaux, son objectif avoué est de couper dans les dépenses — les journalistes syndiqués coûtent trop cher — et de maximiser les profits sans trop se faire de soucis pour ce qui est de l'information... comme si un quotidien pouvait avoir une rentabilité aussi importante qu'une compagnie d'assurances. «*Ce que Black demande, souligne Léonce Gaudreault, c'est que Le Soleil fasse de l'argent sans se soucier de la qualité de l'information. Or, Le Soleil ne peut avoir une rentabilité aussi importante qu'une compagnie d'assurances. Même Desmarais ne demande pas de tels rendements à La Presse, sachant fort bien qu'il devrait réduire à presque rien le nombre de journalistes dans sa salle de rédaction.*»

### L'empire de la peur

Ceux et celles qui sont dedans, qui produisent le journal malgré la grève, n'interviennent pas sur la place publique. À l'intérieur, c'est l'empire de la peur. Pendant que Robert Normand parle «d'une solidarité à l'intérieur de l'édi- ▶



fic du Soleil qui le fait vibrer» (sic) — édifice d'ailleurs gardé jour et nuit par une quinzaine de matamores — le président du Syndicat des employés de bureau, qui franchissent la ligne de piquetage chaque jour, déclarait, dans une entrevue à CBVT-Radio: «Les gens ont peur de perdre leur job ou tout au moins d'une fermeture.»

Les cadres-journalistes, eux non plus, n'interviennent pas. Peut-être ont-ils à l'esprit que cinq d'entre eux ont été congédiés au cours des deux dernières années. Un seul a osé parler, Claude Gravel, mais il faut rappeler qu'il a refusé de plier et a démissionné il y a deux ans en évoquant alors qu'on dirigeait par confrontation, dans le but de contrôler la salle de rédaction et de produire ainsi un journal aseptisé, gentil,

qui ne déplaît pas à tel groupe d'intérêts ou à telle entreprise ou à tel secteur. En entrevue à Radio-Canada, lors du déclenchement de la grève, il accusait formellement: «La stratégie de gestion, à mon avis, poussait inévitablement les journalistes à la rue.»

Mais à force d'essayer de faire peur, on finit par accoucher des pires turpitudes. C'est ainsi que pendant les deux premières semaines de grève, la direction du *Soleil* faisait paraître chaque jour une pleine page de publicité tendancieuse sur les conditions de travail de ses journalistes, en refusant de publier dans ses pages toute information sur le conflit provenant des agences de presse et encore moins de permettre au syndicat d'acheter une page de publicité pour émettre son point de vue. Et monsieur

Robert Normand clamait que c'était là le type de journal qu'il voulait fabriquer, et qu'il allait le faire avec ou sans les journalistes.

Pour ne pas être en reste, le directeur des communications du *Soleil*, Jean Ferron, invité à commenter cette situation, n'y est pas allé de main morte. Parlant à la télévision du projet d'achat de publicité par le syndicat, il est tombé directement dans l'odieux: «On a le droit de refuser toute publicité considérée comme haineuse.» Pourtant, la publicité en question fut reproduite dans *Le Devoir* et dans *Voir*.

### Contre la censure

Le phénomène de la censure n'est pas exclusif au *Soleil*. Cependant, celle que la direction exerce actuellement sur la grève de ses propres journalistes il-

lustre assez bien la nécessité de se battre continuellement pour la liberté d'information. Les journalistes étant sur le trottoir, il leur est actuellement impossible de loger un grief, mais quand ils sont dans la salle de rédaction, toute forme de censure est rapidement dénoncée. À preuve, au cours des mois qui ont précédé la grève, plusieurs des cas de modifications à des textes et à des chroniques, faites sans consentement, l'ont été.

Il y a heureusement, depuis 1967, une clause de la convention collective qui protège minimalement le droit à l'information. Une rumeur circule d'ailleurs à Québec à l'effet que chaque fois qu'il la lit, Robert Normand s'arrache les cheveux.



**Le Soleil serait-il devenu une forteresse? Une quinzaine de matamores gardent l'édifice jour et nuit et photogra-**  
NOUVELLES CSN 351 • 27 novembre 1992 • page 6

**phient tout ce qui bouge. Y aurait-on quelque chose à cacher?**

# Plomb dans l'air,

# plomb dans la soupe, plomb dans le sang

Par Michel Rioux

Le dimanche 15 novembre, c'était bien sûr le seizième anniversaire de la première défaite de Robert Bourassa et, par le fait même, de l'accession au pouvoir du Parti québécois.

On peut aussi ajouter que c'est cette même journée que la Sun Life avait choisie pour déménager, en 1977, son siège social à Toronto.

Il ne fallait surtout pas y voir quelque signification politique que ce soit. Mais ce dernier 15 novembre en était un ordinaire.

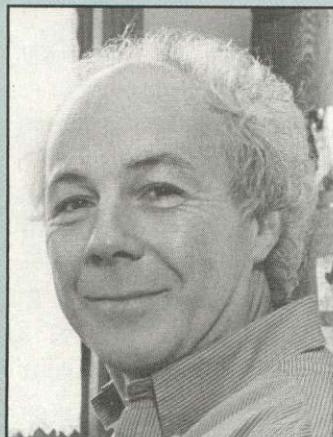
Si ce n'est qu'à Montréal, à 9 h 30, alors que la neige tombait sur la métropole en peaux de lièvre et que le pont Jacques-Cartier, enneigé et rendu glissant, était temporairement fermé à la circulation, la radio de Radio-Canada diffusait, dans le cadre de l'émission *Dimanche magazine*, un reportage du journaliste Pierre Trottier.

Rien de bien drôle.

«*Tout le monde ferme les yeux sur cette situation*», avait dit Marie-Josée Bouchereau, infirmière au Département de santé communautaire du CLSC Lakeshore, au journaliste Pierre Trottier. Ce dernier, qui avait eu l'occasion, étant jeune, de travailler dans une fonderie, a été touché par la détresse de ces travailleurs dont la santé est soumise à rude épreuve.

Près de quinze ans après l'adoption d'une loi

sur la santé et la sécurité du travail qui mettait l'ac-



Pierre Trottier

cent sur la prévention, Pierre Trottier se retrouvait pourtant, dans une usine comme il en existe des centaines dans l'ouest de l'Île, en pays sous-développé. «*Ce qu'a vu notre journaliste révèle un monde surprenant*», annonçait au départ l'animateur Michel Pelland.

Il va assister à une séance d'information à l'adresse des travailleurs. Une technicienne en hygiène industrielle, Irma

Il existe, dans nos parcs industriels, des centaines de ces petites entreprises dont les employés ne sont pas syndiqués et où les conditions relatives à la santé des travailleurs relèvent d'un autre siècle.

Adriazola, s'exprime en créole. Elle le fait aussi en espagnol, en anglais et en français. «*On est bien loin des Antilles ou des Caraïbes; on est bel et bien sur le sol québécois*», commente Trottier, qui précise qu'on n'en est peut-être pas si loin, malgré les apparences, «*parce qu'ici, la santé des travailleurs a une valeur bien relative*».

Trottier a pu assister à cette rencontre avec les travailleurs. À la condition de ne pas identifier l'usine en question, qui fabrique des produits qui sont ensuite incorporés à de la matière plastique. Les travailleurs sont originaires d'Haïti, des Philippines, de la Jamaïque, et même du Québec. «*Est-il nécessaire de préciser qu'il n'y a pas de syndicat ici*», ajoute le journaliste.

## 22 fois la norme permise!

«*C'est la poussière qui nous frappe le plus, dès qu'on entre dans cette usine. Cette poussière qui nous chatouille les narines et nous irrite la gorge. Une poussière insidieuse; de la*



Marie-Josée Bouchereau et Irma Adriaola

*poussière de plomb», commente-t-il. L'équipe du DSC met les travailleurs en garde: «Faites attention sur-tout quand vous buvez et quand vous mangez parce que là, vous ne faites pas que le respirer, le plomb, vous le buvez, vous le mangez.»*

Le plomb est très nocif. Le journaliste rappelle la norme québécoise, qui est déjà plus permissive que dans plusieurs provinces canadiennes ou ailleurs dans le monde: 0,15 milligrammes par mètre cube d'air, sur une période de huit heures. L'année dernière, on a mesuré dans cette usine une concentration de 3,36 milligrammes de plomb par mètre cube d'air, soit plus de 22 fois la norme permise!

«En plus, ajoute-t-il, les gens travaillent ici non pas huit, mais douze heures par jour.»

L'infirmière précise qu'il serait possible de remplacer les pigments qui contiennent du plomb par des produits qui n'en contiennent pas. «Mais les propriétaires sont-ils intéressés? Il n'a pas été possible de les sonder là-dessus», dit Pierre Trottier. On entend ensuite un travailleur francophone, un «pure laine». «Avec ce que je viens d'entendre, je

*pense que je vais demander une augmentation, à cause des risques...»* Comme quoi le réflexe de monnayer sa santé, quand on n'a pas tellement le choix de faire autre chose, est fortement ancré. On reconnaît ensuite, à son accent, un travailleur d'origine haïtienne: «Vous savez, il n'y a pas beaucoup de travail. Je suis obligé de rester ici.»

On porte des masques. «Des cache-nez plutôt», précise le journaliste. Un travailleur dit que c'est le patron qui fournit ces masques. «Le patron sait qu'ils ne sont pas efficaces mais il nous les donne quand même.» Comme les uniformes en coton, qui retiennent la poussière. Le même travailleur ajoute que si vous, le journaliste, vous le dites au patron, il va vous écouter plus que nous. «Parce qu'au fond, c'est pas un mauvais gars.»

### Aller jusque-là?

Suit un dialogue particulièrement poignant.

— Et vous, la santé, comment ça va?, demande le journaliste.

— J'ai été malade. J'ai été obligé d'aller à l'hôpital. Je vais être obligé d'y retourner encore. Mais tout ça c'est normal.

— Vous avez été retiré

## Un syndicat ne règle pas tout



Donna Mergler

Depuis des années, Donna Mergler, professeure et chercheuse à l'UQAM, met ses connaissances en neurophysiologie au service de la santé des travailleuses et des travailleurs. Ses recherches l'ont amenée à se pencher sur la condition des travailleuses dans les abattoirs de poulet, soumises au froid et à l'humidité, sur celle des travailleurs exposés aux effets du manganèse, à l'usine Elkem de Beauharnois, sur le sort réservé aux femmes qui fabriquent des micro-processeurs dans une usine d'Albuquerque, au Nouveau-Mexique. Elle termine actuellement une recherche sur les effets dévastateurs de certains solvants sur le cerveau.

Elle a écouté l'émission et confirme la véracité de ce qui y a été rapporté. Elle précise que le docteur Serge Lecours, qui apporte son éclairage, est un spécialiste fort respecté dans le milieu. «Les effets extrêmement nocifs du plomb ont été largement étudiés. Le saturnisme, qui est la maladie provoquée par l'intoxication au plomb, a donné lieu à des histoires épouvantables», affirme-t-elle.

Donna Mergler déplore que ses recherches ne puissent être effectuées qu'aux seuls endroits syndiqués. Mais il ne faut pas croire qu'il n'y a pas de problèmes parce qu'il y a un syndicat, s'exclame-t-elle. Ce ne sont pas seulement des travailleurs immigrants qui sont attaqués dans leur santé. Dans des centaines d'usines de toutes sortes, il y a des francophones de souche qui ruinent leur santé chaque jour.

*du travail parce que vous aviez un taux de plomb trop élevé?*

— Oui.

*— Pendant combien de temps?*

— Ah. J'ai oublié...

Il travaille dans cette usine depuis cinq ans. A des pertes de mémoire. Doit demander à ses compagnons de travail combien de temps il a été sans travailler.

Deux travailleurs, sur les quinze que compte l'usine, ont été retirés définitivement du travail à cause d'un taux de plomb trop élevé dans le sang. «Est-ce qu'il faut vraiment aller jusque-là pour convaincre

*de l'ampleur du problème?»* demande Pierre Trottier avec insistance.

C'est le docteur Serge Lecours, attaché au DSC de Lakeshore et un des principaux spécialistes en toxicologie à Montréal qui répond. «Malheureusement, c'est souvent ce qui va déclencher des interventions de la CSST. Et ça nous sert de moyen pour convaincre l'employeur.»

Les études les plus récentes prouvent que le plomb a des effets directs sur la pression, cause de l'hypertension et provoque des effets cérébraux chroniques qui peuvent s'avérer irréversibles, accompa-

gnés de troubles de concentration et de mémoire, de même que des troubles de comportement, comme une irritabilité accrue, explique-t-il.

Irma Adriaola veut être honnête avec les travailleurs qu'elle rencontre. «Si je leur disais que ce qu'ils utilisent est efficace, ce serait les tromper. On fait notre possible pour sensibiliser la direction, mais ce n'est pas toujours facile. Pour eux, on est la CSST, c'est-à-dire des coûts, des transformations, du dérangement.»

Madame Bouchereau ajoute que le mandat du DSC en est un d'information, non d'inspection. «Nous sommes une équipe très dérangeante», affirme-t-elle. Mais à son avis, une des principales failles de la loi réside au niveau des lacunes, côté inspection. «On

a une très belle loi, mais elle n'est pas appliquée. Il y a beaucoup de tolérance», déplore-t-elle.

Mais si, comme le souligne le journaliste, les patrons n'investissent pas dans la prévention pour des raisons économiques, plusieurs travailleurs, pour des raisons semblables, sont prêts à sacrifier leur santé. «Au salaire minimum en grande majorité, ces travailleurs sont très fragiles, très sensibles à la perte d'un emploi. J'ai été souvent confronté à des refus de passer des tests de crainte de perdre un emploi. C'est très grave, mais c'est la réalité», dira le docteur Serge Lecours.

### Un autre siècle

Marie-Josée Bouchereau termine son témoignage. «Quand on entre dans certaines usines, on a

## L'absurde



Michel Tremblay

Ingénieur de profession, Michel Tremblay travaille comme hygiéniste industriel au CLSC Des Seigneuries, sur la Rive-sud de Montréal. Militant syndical, il a été trésorier de la FPPSCQ-CSN pendant cinq ans. «Nous suivons les travailleurs de près; des prises de sang sont effectuées régulièrement. Quand le taux de plombémie devient trop élevé, le travailleur est retiré de son travail, souvent pour trois mois, le temps que le taux revienne à la normale.» Michel Tremblay est bien conscient que ce n'est pas là une vraie solution et que de fait, la situation frôle l'absurde. Il serait préférable et davantage logique d'abaisser le taux de plomb dans l'usine même, en intervenant à la source. «Mais quand il n'y a pas de syndicat dans la place, ce qui est souvent le cas des petites entreprises, le poids des travailleurs n'est pas très fort», déplore-t-il.

l'impression de rentrer à s'imaginer que des personnes passent les trois-quarts de leur vie dans des poussières, des contaminants et des bruits semblables.»

## La peur, toujours la peur



Roger Valois

Pourquoi est-ce dans ce genre de lieux de travail qu'il s'avère si difficile de fonder des syndicats?

Le vice-président de la CSN, Roger Valois, ne le sait que trop. Responsable depuis 1984 des questions d'organisation au comité exécutif, Roger Valois a été maintes fois confronté à des situations souvent pathétiques. «En plus d'un Code du travail qui ne facilite en rien la création de syndicats, on rencontre, avec les travailleuses et les travailleurs immigrés, des

problèmes additionnels occasionnés par la méconnaissance de la langue, quand ils ne sont pas, purement et simplement, sous la coupe de l'Immigration, qui les fait chanter et les tient par la peur», accuse-t-il.

Il faudrait donc, dans des cas de ce genre, évaluer à dix fois plus importantes les pressions habituellement faites pour contrer l'entrée d'un syndicat. «Le pire, c'est que tout cela se fait au vu et au su des gouvernements. On a beau faire toutes sortes de pressions, il est bien difficile de faire changer les lois pour protéger un peu mieux ces personnes fragiles», déplore Roger Valois.



# Suffirait d'y penser!

Par Lucie Laurin

**C'est sûr: il y aura toujours des employeurs qui préféreront payer plus cher pour conserver intacts leurs droits de gérance. Reste que, chez beaucoup d'entre eux, il existe une corde sensible qu'on peut faire vibrer en leur présentant les coûts comparés d'une liste de mesures de prévention et... d'une série d'accidents de travail.**

■ Ils aiment bien décider eux-mêmes de l'aménagement des lieux de travail, des machines à acheter, de l'organisation des tâches, des horaires, etc. Et, pour les conseiller, choisir des universitaires multi-diplômés, dont les trouvailles demeurent parfois difficiles d'application tant qu'elles n'ont pas été confrontées au savoir empirique des futurs utilisateurs. L'objectif visé: maximiser les profits. C'est ainsi qu'on peut voir apparaître, dans une usine fraîchement réaménagée, des machines rutilantes, impressionnantes, presque décoratives. Et efficaces avec ça! Les tâches exécutées à une vitesse folle. Mais qui font deux fois plus de bruit que les anciennes. Et ne règlent en rien le problème des mouvements répétitifs, sources de tendinites. Au bout du compte, les travailleurs seront plus stressés, l'atmosphère de travail se sera détériorée, l'absentéisme aura augmenté, les cas de surdité professionnelle se seront multipliés et la facture d'indemnisation sera plus élevée. Il eut été si simple d'y penser avant!

## Il suffisait d'y penser!

Bien des problèmes

de santé-sécurité trouveraient une solution rapide et peu coûteuse si l'employeur faisait appel à l'ingéniosité des travailleurs qui, eux, sont familiers



tout à la fois avec les machines et avec les problèmes qu'elles engendrent.

Les travailleurs de Fils Dominion, à Drummondville, ont eu la chance, il y a deux ans, de tomber sur un nouveau propriétaire, ouvert celui-là, qui a vite compris l'intérêt d'une bonne prévention. Le comité paritaire de santé-sécurité, autrefois bidon, est devenu ce qu'il aurait toujours dû être: un lieu de participation des employés à l'amélioration du milieu de travail. Une série de modifications aux méthodes et aux postes de travail, ainsi qu'aux équipements, ont été apportées. Depuis,

le coût des accidents de travail a diminué de moitié. Alors qu'on recensait 2 accidents par semaine avant 1991, on en a déploré 5 entre novembre

1991 et avril 1992 et aucun durant une période de trois mois consécutifs!

Voici quelques mesures proposées par le comité:

- L'entrepôt comptait quelques prises de courant. À chaque fois que quelqu'un en utilisait une, une extension traînait dans les allées, qui risquait de faire trébucher ceux qui y circulaient et requérait un effort supplémentaire de la part des travailleurs qui poussaient des charriots pour l'enjamber. Le comité a recommandé l'installation de 30 prises de courant. Coût: \$3000.

- Des fils se collaient aux semelles des souliers

de travail, ce qui les rendait glissantes. Il a été suggéré d'installer une dizaine de brosses, au coût de \$100 l'unité, sur lesquelles les travailleurs pourraient s'essuyer les pieds.

- Des charges de 100 kilos devaient être tirées à bout de bras. L'employeur a accepté de faire installer un convoyeur. Coût: \$2600.

«Au début, les réunions mensuelles du comité duraient de 4 à 5 heures. Maintenant, nous nous en tirons en 3 heures», déclare Richard Tremblay, co-président pour la partie syndicale du comité paritaire de santé-sécurité.

La prévention, donc, c'est payant à moyen terme. Plus payant encore: la démocratisation des lieux de travail. Car avoir prise sur son travail, être consulté sur les changements technologiques, pouvoir suggérer des aménagements et mettre à profit son savoir-faire et sa créativité, c'est encore, à long terme, la meilleure forme de prévention: la satisfaction au travail s'en trouve accrue et, par là même, la productivité. Cela, les employeurs auraient tout avantage à le comprendre.

# Courts-circuits dans les fils d'Ariane

Par Jacqueline Rodrigue

Ariane, c'est un nouveau système d'informatisation du plan des soins que l'on a voulu implanter au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Louise Boivin, du Service de recherche de la CSN, y a mené une recherche-action, donc une enquête qui lui a permis d'en suivre l'implantation pas à pas. Le but principal de cette recherche était de mesurer l'impact de ce système sur le travail des syndiqué-es et de voir s'il est possible d'influencer les conséquences de l'informatisation du travail de manière à les rendre les plus positives possible. Au CHUS, il y a plus de 2,000 employés, dont la moitié sont représentés par un syndicat affilié à la Fédération des affaires sociales. Celui-ci regroupe notamment 365 employées de bureau.

C'est en 1990 que l'on a commencé à implanter le système Ariane, au CHUS. Aujourd'hui, cette implantation n'est toujours pas complétée, mais déjà certains des impacts peuvent en être mesurés et ce, non seulement sur le travail de bureau, mais sur l'ensemble du travail au sein de l'hôpital: travail infirmier, travail de laboratoire, impact sur la clientèle, etc.

Cette expérience démontre à quel point l'expertise pour procéder à de telles modifications dans l'organisation du travail fait défaut, et à quel point il existe un fossé entre les

perceptions du travail réel des salariées et la capacité des machines. Ce paradoxe fait réaliser aujourd'hui à celles qui ont participé activement à cette recherche que leur travail est méconnu et qu'avant de procéder à tous ces changements, il aurait fallu analyser sérieusement le contenu de toutes les tâches visées. «Il y a une foule de petits détails du travail de bureau que les patrons ne voient pas. Et d'un autre côté, avec le nouveau système, on demande à des personnes, comme les infirmières ou les techniciennes, qui n'en ont pas les habiletés, de faire du travail de bureau. De ce fait, elles ont aussi moins de temps pour faire les tâches pour lesquelles elles ont été embauchées, occupées qu'elles sont à gérer des informations», explique Hélène Fortin, secrétaire du syndicat et préposée aux dossiers médicaux aux archives. Elle travaille au CHUS depuis 12 ans.

## Fini la paperasse

Ariane, c'est 600 terminaux et des millions de dollars. On ne sait pas de combien encore, mais le budget prévu est déjà largement dépassé, et Ariane n'est implanté qu'à seulement 10%. Pour le moment, le projet est suspendu. Avant qu'il ne se poursuive, chacun croit maintenant qu'il faut connaître de façon un peu plus assurée la

direction à suivre.

Bien sûr, le travail de bureau était déjà informatisé, au CHUS. Avec Ariane, il s'agit d'autre chose. Ariane est un réseau complexe qui devrait permettre d'éliminer pratiquement toute la paperasse et la gestion des dossiers médicaux exclusivement par système informatique. Concrètement, cela signifie par exemple qu'une infirmière ou un médecin aurait accès immédiatement, par ordinateur, aux informations du laboratoire, qu'une infirmière au chevet d'un patient trouverait immédiatement les données qui le concerne: a pris telles pilules, sa pression est de..., a bien mangé, etc.

Que tout cela a l'air bien beau! Mais... Eh oui, il y a un mais, et même plusieurs. Évidemment, en achetant autant de machines, comme les vendeurs l'avaient expliqué, certains

emplois disparaîtraient. Le problème, ce n'est pas le syndicat. Tout le monde était prêt à revoir l'organisation du travail, à réintégrer des personnes dans d'autres fonctions. Le problème, c'est qu'on a voulu couper des postes, comme ça, sans regarder la réalité du travail accompli. «Le comité a tenté d'élargir son mandat afin de discuter non seulement du «remplacement» comme tel, mais également des justifications, au plan de l'organisation du travail, des abolitions de postes annoncées. La direction n'a pas voulu. Malgré tout, après quelque temps, elle a décidé de ne pas couper tous les postes de réceptionnistes qu'elle avait prévu abolir. Elle a finalement réalisé que les impacts de telles coupures auraient été trop négatifs», de commenter Martine Clément, vice-présidente du syndicat et préposée aux bénéficiaires. Elle travaille au CHUS depuis 17 ans.

«Le travail quotidien dans les unités de soins suppose beaucoup de collaboration et d'interaction entre les différents intervenants, explique-t-elle. Par exemple: dans les faits, une réceptionniste, dans une unité de soins, constitue la présence permanente au poste; elle constitue le noyau de toute l'unité et en représente



Hélène Fortin

la sécurité. Elle sert de personne-ressource aux infirmières et aux médecins en les informant des problèmes et dysfonctionnements, elle répond au téléphone, aux cloches des patients, fait signaler les médecins, transmet les messages, etc. On ne peut pas tout simplement faire disparaître ces emplois sans penser qu'il n'y aura pas d'impacts négatifs, car tout en exécutant diverses tâches dites cléricales, la réceptionniste coordonne la communication entre les différents intervenants et leur sert de personne-ressource au plan de l'information. Et ce, la plupart du temps de façon non visible, non formelle. C'est comme ça également pour d'autres types d'emplois de bureau dans l'hôpital: on ne soupçonne pas toujours toute l'utilité des tâches effectuées, de leur effet dans l'organisation du travail».

me comporte des embûches.

Revenir à la pape-rasse? Non, personne ne le souhaite. Mais déjà, certaines leçons importantes sont tirées de cette recherche-action: une telle implantation ne peut se faire magiquement; les machines ne peuvent pas tout remplacer, et encore moins quand le travail concerne des patients; il est impossible d'en réduire les impacts négatifs si on ne possède pas en mains une analyse du travail réel qui est effectué par chacun, ainsi que du potentiel de l'équipement qu'on se prépare à installer; il faut se méfier des représentants qui vendent ces machines et des firmes de consultants qui ignorent la réalité quotidienne du travail. «Ce système-là ne laisse pas de place à l'instinct. Moi, comme préposée aux bénéficiaires, je le sens quand il va se passer quel-

qu'un système et à en réduire les impacts négatifs. Nous avons choisi la deuxième voie pour que les choses évoluent d'une manière différente. La direction ne l'admet toujours pas officiellement, mais elle a été obligée d'être plus à l'écoute du personnel. Quand, à la pharmacie, à la veille «d'embarquer» sur le système, ils leur ont dit de tout arrêter, que ça ne fonctionnerait pas, qu'il fallait étudier à nouveau la situation, ils ont tout arrêté et décidé d'attendre. Ils se sont fiés à leur personnel», de souligner Hélène Fortin.

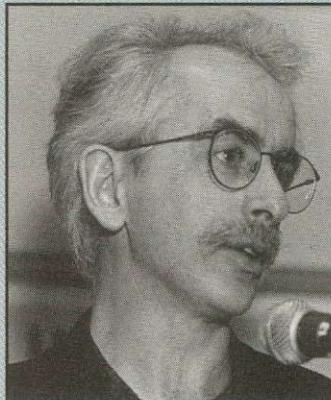
Cette recherche-action aura permis au syndicat de saisir les enjeux liés à la gestion des impacts du système Ariane et d'identifier les actions à mener en vue d'influencer cette gestion. Ainsi, la mise en place d'un projet d'informatisation ne garantit aucunement que les changements effectués entraîneront une remise en question quant à la philosophie de gestion et d'organisation du travail. Arriver à être reconnu syndicalement comme interlocuteur représente le prochain enjeu ainsi qu'un défi de taille, pour le syndicat. «La contribution essentielle que fournit l'analyse du travail doit servir les fins de la réussite des projets d'informatisation non seulement au plan technique, mais également, et surtout, au plan humain et organisationnel», affirme Louise Boivin. S'inscrire dans une telle démarche permettra de revoir la division du travail et d'intégrer, par exemple, le volet formation qui présentement ne l'est pas. «Tous les argents sont investis seulement dans l'équipement et c'est un non-sens», de conclure Hélène Fortin.

## Un travail de plus en plus complexe

*«Sans travail, toute vie pourrit. Mais sous un travail sans âme, la vie étouffe et meurt.»*

- Albert Camus

C'est au cours du colloque sur le travail des employées de bureau, qui s'est déroulé à Montréal les 19, 20 et 21 novembre 1992, qu'un des conférenciers invités, Michel Vézina, pro-



Michel Vézina

fesseur en relations industrielles à l'Université Laval, cita le célèbre auteur. Organisé par la CSN et la FAS, ce colloque a réuni plus de 300 employées de bureau.

C'est la première fois qu'une organisation syndicale offre une telle tribune aux employées de bureau.

Le thème de la qualité professionnelle a été au coeur de ce colloque et les grands constats faits par les participantes nous ont souvent indiqué à quel point ce travail n'était pas reconnu, ni professionnellement, ni financièrement.



Martine Clément

### Les leçons à tirer

Actuellement, c'est le branle-bas de combat, autour d'Ariane. Rien n'est simple. D'abord, ce programme provient de Californie, où il a été implanté dans un hôpital. Mais il fallait l'ajuster à la réalité québécoise, à son système de soins, et aussi le franciser. Aux yeux de celles qui ont participé à son implantation, importer un tel systè-

que chose avec un patient. Lorsque nous entrons nos données dans l'ordinateur, c'est comme un examen objectif: cochez oui, cochez non. Mais la réalité est plus complexe que ça et la machine ne peut pas tout prévoir», de commenter Martine Clément.

«Nous avons deux choix: faire la bataille pour sortir ça complètement d'ici, ou travailler à améliorer le

## Dévalorisé ou pas?

Intervenant lors du colloque, les professeurs Michel Vézina et Colette Bernier, tous deux du Département de relations industrielles à l'Université Laval, ont fait état des recherches qu'ils ont entreprises sur le travail de bureau.

«Actuellement le travail de bureau est très parcellisé. En observant certains emplois, on constate que le travail est organisé de telle sorte que chacun répète constamment la même opération, un peu comme dans un travail à la chaîne. Il est possible de vérifier électroniquement le rendement des personnes», d'expliquer Michel Vézina.

Dans une telle organisation du travail «taylorisée», comme on l'appelle, la personne a un faible pouvoir de contrôle sur les tâches à accomplir, une capacité réduite d'utiliser ses habiletés et d'en développer de nouvelles, sans compter qu'en plus, le travail répétitif a des répercussions sur la santé: problèmes musculo-squelettiques, ainsi qu'une incidence sur la santé mentale.

«Nos recherches nous ont fait réaliser qu'il y a de



**Colette Bernier**

trois à quatre fois plus de tension, d'irritabilité et de difficultés de concentration chez les employées de bureau dont le travail est parcellisé. De même, nous avons pu constater que la consommation de médicaments (tranquillisants, somnifères) et d'alcool est de deux à trois fois plus élevée que chez les autres groupes qui occupent un travail plus polyvalent», d'expliquer Michel Vézina.

Quant à Colette Bernier, ses recherches lui font conclure qu'il n'y a pas de déterminisme entre informatisation et qualification du travail et que tout travail demande certaines compétences et exigences. «Même lorsque nous consultons les gens, souvent, selon leurs propres dires, le travail est simple. Mais lorsque nous décortiquons les

tâches, que nous en vérifions le contenu, nous constatons que dans les faits, pour les accomplir, il faut avoir de nombreuses connaissances, et que celles-ci ne sont tout simplement pas reconnues. Concrètement, cela veut dire que même un travail «taylorisé» demande de nombreuses compétences. Par contre, nous constatons que les choix d'organisation du travail sont primordiaux pour arriver à faire reconnaître réellement ces emplois pour ce qu'ils sont vraiment. Parce qu'en ne reconnaissant pas les exigences de ces emplois, du coup, on ne reconnaît pas les besoins en matière de formation non plus, ce qui augmente les difficultés au travail», de soutenir Colette Bernier.

Chantal Pelletier, enseignante en technique de gestion de bureau au Collège John Abbott à Montréal, estime qu'«aujourd'hui, le travail est de plus en plus complexe. Les changements sont continus et on n'a pas le temps de s'adapter. Et, il faut le dire, les employeurs ne savent pas en quoi consiste véritablement le travail de bureau. Les employeurs ont des de-

mandes irréalistes. Même sur ordinateur, 50 mots à la minute, c'est 50 mots à la minute. Comme ils connaissent mal le travail, ils ne reconnaissent pas les besoins en formation du personnel», explique-t-elle.

Que ce soit à travers la reconnaissance des compétences, des acquis, de l'expérience ou de la formation,



**Chantal Pelletier**

les employées de bureau ont clairement exprimé, au cours du colloque, qu'elles veulent la reconnaissance de la place qui leur revient dans l'organisation du travail et dans le choix de leurs outils de travail. Elles veulent également qu'il y ait une reconnaissance salariale en concordance avec tout ce que l'on exige d'elles.



Une partie des participantes au colloque.



Léa Roback, grande routière du militantisme, à qui un hommage particulier fut rendu lors du colloque. Madame Roback est une militante syndicale, féministe et pacifiste depuis plus de 60 ans.

# La solidarité manifeste

Par Lucie Laurin



Claudette Carbonneau

Née d'une volonté commune aux groupes progressistes de résister à la vague de néo-libéralisme porteuse d'inégalités sociales, Solidarité populaire Québec a connu des débuts difficiles. Mais un grand pas vient d'être franchi avec la tournée d'une commission populaire itinérante, qui a cherché des consensus entre des organismes fort différents — opposés même, parfois — et les a trouvés. De toutes parts, maintenant, on se dit prêt à passer à l'action.

**L**e succès de la tournée a largement dépassé les espérances: près de 1400 personnes représentant 350 groupes se sont présentées aux 20 audiences régionales. Quelque 190 mémoires écrits ont été déposés. La grande majorité des conseils centraux de la CSN, ainsi que la confédération, y ont participé activement. *«Les effets de la tournée vont bien au-delà de la participation enthousiaste des organisations syndicales et communautaires: la cohésion des coalitions régionales s'en est trouvée restimulée. Seule exception: la région métropolitaine, qui demeure non organisée sur la base régionale»*, commente Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN et membre du comité de coordination de Solidarité populaire Québec.

Lors de l'assemblée générale de SPQ, tenue le 7 novembre, les participants ont clairement indiqué leurs volontés pour les démarches à venir, la commission populaire itinérante n'étant que la première étape d'un processus devant mener à l'élaboration d'une *Charte d'un Québec populaire*.

### L'impatience d'agir

*«On ne veut surtout pas s'embarquer dans l'élaboration d'un nouveau rapport, avec toute la lourdeur des débats que cela suppose, de reprendre Claudette Carbonneau. Ce que veulent les membres, c'est un document du type manifeste, orienté vers l'action, écrit dans un style simple, court, vulgarisé, et non dogmatique. Un document qui développe la solidarité sociale sans être monolithique. Un document invitant, stimulant, que les membres pourront proposer à d'autres groupes pour les inciter à nous rejoindre.»*

Bref, on est impatient de passer

à l'action et, pour s'en donner les moyens, on a conclu qu'il vaut mieux renoncer à un projet de charte ambitieux, ciselé, réservé aux intellectuels avertis, et se donner un instrument qui sera à la fois guide d'action et référence, qu'on adaptera sans cesse à la réalité en mouvement.

*«Il reste encore des questions à approfondir, sur lesquelles le consensus n'a pu être établi, poursuit la vice-présidente. Celle de la protection de l'environnement en regard du maintien des emplois, par exemple. Ou celle de la centralisation du pouvoir politique versus le développement de la vie démocratique en région. Ou encore, la question nationale. Un plan de travail a été arrêté pour clarifier ces sujets sur lesquels, notons-le, il est normal que des divergences apparaissent. La même chose se passe dans nos propres rangs, à la CSN...»*

Mais l'important demeure de s'entendre suffisamment sur les questions essentielles pour pouvoir passer à l'action, c'est-à-dire un projet de société libérateur fondé sur la démocratie, la nécessité de développer une culture démocratique, de garder des espaces autonomes pour la vie associative, et celle d'élargir la démocratie à tous les milieux de vie (travail, école, quartier, loisirs, éducation populaire, etc).

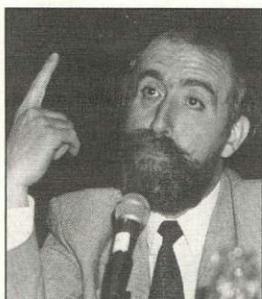
La CSN a décidé d'ajouter \$10,000 supplémentaires à sa contribution annuelle de \$15,850 à Solidarité populaire Québec pour permettre l'embauche d'une deuxième personne qui travaillera aux suites de la commission populaire itinérante. Lors d'une de ses instances, le contenu du rapport de la tournée fera l'objet d'un débat: *«Ce sera l'occasion de susciter la participation maximale des conseils centraux»*, de conclure Claudette Carbonneau.

## Pour casser le rythme de la récession

«Plaider l'impuissance ou encore faire un mea culpa sur la profondeur et la durée de la crise, comme le font les Bourassa et Mulroney, ça ne ramène pas les emplois perdus ni un meilleur partage de la richesse collective. Le Québec attend des signaux qui lui permettent de voir la lumière au bout du tunnel. Casser le rythme de la récession doit être la priorité du moment.»

À la veille de la reprise des travaux parlementaires et tout juste avant que Brian Mulroney, dans un dîner à \$500 le couvert, y aille d'un nième essai sur l'économie, le président de la CSN a fait une sortie en règle sur l'immobilisme des gouvernements qui entretiennent le climat de morosité actuel. À regarder le gâchis qu'ont produit les politiques économiques du gouvernement fédéral, appuyé en cela par le gouvernement du Québec, il y a de quoi entretenir des sautes d'humeur. «Ces politiques néo-libérales nous ont fait passer de "l'État pour tous" à "l'État pour certains"», constate Gérald Larose.

Principalement parce que le Québec, comme d'autres, vit à l'heure d'une profonde restructuration économique, les gouvernements ne peuvent plus se permettre de gérer l'État à la petite semaine. «Nous avons des problèmes qui sont structurels et qui commandent des répon-



Gérald Larose

ses de nature structurelle, et nous en avons d'autres qui sont conjoncturels qui exigent des réponses conjoncturelles», explique le président.

Ces problèmes, nous les connaissons bien puisque nous en vivons les conséquences au quotidien. Ils ont pour noms ouverture des marchés sans mesures transitoires, perte de productivité, formation professionnelle déficiente, fiscalité inéquitable.

Face à l'ouverture des marchés, la CSN demande que soit rouvert l'accord de libre-échange nord-américain afin de renégocier des conditions minimales d'harmonisation entre les pays et de tenir une commission parlementaire pour faire le point sur cette question.

Au plan de la productivité, le grave recul qu'affiche le Canada est remédiable à la condition que des fonds sectoriels gérés par les entreprises, les syndicats et les instituts de recherche et les universités soient dès maintenant mis en place pour accélérer la recherche et le développement. Pour ramener le Canada du

11<sup>e</sup> rang mondial, qu'il occupe maintenant, aux premières loges, il faut rompre avec les vieux modèles autoritaires de travail. Les gouvernements doivent désormais conditionner toute forme d'aide aux entreprises à des garanties de la part de celles-ci comme quoi elles s'engagent dans un processus de réorganisation du travail.

### Des mesures immédiates

Dans l'immédiat, le président de la CSN souhaite que les gouvernements renoncent à des politiques restrictives du pouvoir d'achat. Pour casser la morosité actuelle, des mesures immédiates de soulagement sont nécessaires. Elles concernent la mise en chantier de travaux socialement utiles et urgents: la construction d'usines de traitement des eaux usées, un encouragement à l'industrie du recyclage, de la récupération et du traitement des déchets; des mesures pour stimuler l'industrie de la construction: des crédits d'impôt pour la rénovation résidentielle et la construction de logements sociaux; le devancement de certains travaux d'entretien comme les routes et, plus particulièrement pour Montréal, le maintien de l'Hôtel-Dieu au centre-ville, dont la rénovation stimulerait l'économie de la métropole.

T.J.



## L'urgence de négocier

Par différentes manifestations, au cours des deux dernières semaines, les techniciens ambulanciers des différentes régions ont fait valoir l'urgence d'entreprendre au plus tôt des négociations de bonne foi dans le but d'obtenir une véritable amélioration du service ambulancier.

Les principales revendications sont une meilleure formation, des équipements adaptés aux différentes situations d'urgence, des horaires de travail permettant un service de qualité, peu importe la région.

D'autres manifestations vont se tenir au cours des prochaines semaines dans le but de forcer une négociation que l'État et les associations patronales refusent. H.J.

## La CSN ouvre le chemin

La CSN, ses organismes affiliés et ses employés, par le truchement de leur caisse de retraite, investissent 3 millions et demi de dollars dans la restructuration de la SSQ. Un placement qui atteindra dans une quinzaine d'années \$7 millions et demi, par les seuls intérêts qu'il génèrera.

Il s'agit du premier investissement du genre recueilli par la SSQ depuis la réorganisation survenue suite à sa «démutualisation». Ouvrant le chemin à tout autre gestionnaire de fonds de pension ou organisation qui voudrait faire de même, l'entente conclue entre la SSQ et

le Régime des rentes des employés de la CSN et de ses organismes affiliés est faite d'actions privilégiées convertibles. Cet investissement s'inscrit dans la gestion courante de la caisse de retraite des employés de la CSN et de ses organismes affiliés par ses administrateurs.

Ce placement, effectué en vertu des dispositions légales existantes, a été évalué par la firme Les conseillers du Saint-Laurent, qui s'est aussi acquittée de la négociation avec la SSQ. La caisse de retraite des employés de la CSN et de ses organismes affiliés compte des actifs de \$67,8 millions. T.J.

## Une mesure fiscale inappropriée et artificielle

Des officières et des officiers de la CSN et de fédérations du secteur privé ont décidé de s'adresser au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec afin d'obtenir des améliorations profondes à son programme d'implantation de qualité totale et de rémunération flexible liée au rendement de l'entreprise dans le secteur manufacturier.

La mesure fiscale mise de l'avant par le gouvernement, qui doit entrer en vigueur en janvier 1993, leur apparaît inappropriée, plutôt artificielle et risque de faire dévier de son objectif principal ce genre de programme, dont la finalité, pour notre centrale syndicale, est le maintien et la création d'emplois. Elle est d'autant plus inadéquate, disent ces diri-



Au premier plan, Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN, et François Juneau, secrétaire général de la Fédération des employé-es des services publics. Debout: Ghislain Hallé, coordonnateur du CISP de la CSN, Lise Poulin, présidente de la Fédération du commerce, Maurice Amram, président de la Fédération nationale des communications, Claude Plamondon, président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, Olivier Lemieux, président de la CSN-Construction et Philippe Tremblay, directeur de la Fédération de la métallurgie.

geants syndicaux, que l'introduction d'un programme de qualité totale, de démocratisation des lieux de travail et d'une plus grande autonomie des travailleuses et des tra-

vailleurs demande, en plus de la bonne foi des deux parties, des énergies et du temps, puisqu'il s'agit de changer profondément des comportements bien ancrés

dans les entreprises.

Afin d'introduire des changements durables et profonds dans ces comportements, le gouvernement, disent-ils, devrait plutôt privilégier l'allocation de ressources financières dans le but d'aider les entreprises à faire appel à des ressources extérieures qui, elles, fourniraient un soutien technique permettant d'introduire de façon sérieuse des transformations dans la gestion de l'entreprise (l'organisation du travail, les relations de travail, etc). On ne veut pas que, par une mesure quelconque, on contourne le syndicat. On vise plutôt à obtenir un meilleur contrôle syndical de ce genre de programme afin d'atteindre nos objectifs d'emplois.

M.C.

## D'abord le monde

C'est sous le thème *D'abord le monde* que se déroulera le 35<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des affaires sociales, du 13 au 19 décembre au Palais des congrès de Montréal. Le congrès devait originalement se tenir à Québec, mais le conflit qui a cours au Hilton depuis le 6 novembre a forcé la fédération à déplacer l'instance à Montréal.

Plus de 1,200 délégués provenant de quelque 600 syndicats de tous les secteurs de la santé et des services sociaux sont attendus pour discuter, entre autres, de la négociation prochaine et d'organisation du travail.

Au cours de ces sept journées, les délégués se pencheront sur le rôle que doivent jouer les syndicats dans le débat sur la remise en question de la gratuité et de l'accessibilité des services publics au Québec. Consciente que c'est grâce à la mobilisation des organisations progressistes, dont les syndicats, et de la population que notre système de santé et de services sociaux a été érigé, la FAS proposera la constitution d'une vaste coalition syndicats-communauté pour conserver ces acquis sociaux et promouvoir un projet social.

Les délégués discuteront aussi de la place que doivent occuper les travailleurs du réseau dans la gestion des établissements, au moment où les modes de gestion sont en mutation et où apparaissent de nouveaux concepts comme la «qualité totale».

L.-S. H.

## Le désir au temps du SIDA

**Mortel désir**, un film de Mario Dufour, présente des hommes et des femmes tiraillés entre leurs désirs et la menace du SIDA. Le Centre d'action SIDA Montréal (Femmes) vous invite à le visionner, dans le cadre d'une soirée bénéfique, le dimanche 6 décembre à 19 heures 30 à l'UQAM, pavillon Judith-Jasmin, salle Marie-Gérin-Lajoie (coin Saint-Denis et de Maisonneuve, métro Berri). La projection sera suivie d'un débat en présence de l'auteur et d'autres personna-



## MORTEL DÉsir

lités et ayant pour thème «*Le désir amoureux au temps du SIDA*». Prix minimum: \$15. Étudiants, chômeurs, assistés sociaux, gens de l'âge d'or: \$5. Information: Anne Martin, 954-0170.

L.L.

## Elles perdent \$285 millions par année

La CSN a déposé, devant la Commission des droits de la personne, 59 nouvelles plaintes alléguant des discriminations salariales basées sur le sexe et pouvant toucher potentiellement quelque 100 000 travailleuses des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que de différents organismes gouvernementaux. Les pertes estimées, par rapport aux salaires de décembre 1991, représentent quelque 285 millions de dollars annuellement pour les 100 000 travailleuses visées.

Le Conseil du Trésor tente par tous les moyens d'empêcher la Commission de finaliser une première enquête sur les plaintes qui furent déposées en 1987.

Selon la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, «*il est curieux que le Conseil du Trésor, qui prétend qu'il n'y a pas de discrimination salariale faite aux femmes, soit justement l'organisme qui a pris, jusqu'à présent, tous les moyens pour que des vérifications sur ses propres allégations ne puissent être réalisées par la Commission.*»

H.J.

Faites lire  
Nouvelles  
CSN

## Un maraudage «électoral»

«Nous respectons le choix des travailleurs qui ont opté pour une autre organisation syndicale», a déclaré le président de la CSN-Construction, Olivier Lemieux, à l'issue de la campagne d'adhésion dans la construction. La fédération représente maintenant 14,99% des travailleurs votants de l'industrie. Il ne lui manquait que 13 votes pour atteindre les 15% de représentativité nécessaire pour prendre part aux négociations.

La CSN-Construction prédit toutefois un réveil brutal pour les travailleurs qui ont

changé d'allégeance syndicale en croyant les promesses d'emplois faites par certaines organisations syndicales.

«La dernière campagne d'adhésion dans l'industrie de la construction a davantage ressemblé à une campagne électorale avec son lot de promesses», a indiqué Olivier Lemieux. Certaines organisations ont profité de la pire période de récession de l'histoire pour faire miroiter des emplois aux travailleurs en chômage. Il est illusoire de prétendre détacher une priorité d'embauche sur des chantiers qui sont encore au stade des

études.

«Nous continuerons de défendre et de promouvoir activement les intérêts de nos membres dans tous les endroits où cela est nécessaire. D'ailleurs, le 2 décembre, nous rencontrons le ministre du Travail afin de discuter avec lui de notre plan de relance de l'emploi.» En regard de la prochaine période de négociation, qui débutera sous peu, la CSN-Construction suivra de près son déroulement, qu'elle y participe ou non, afin de s'assurer que les intérêts des travailleurs soient défendus avec rigueur.

L.-S. H.

## Déséquilibre, disent la CSN et la FTQ

Avant que ne soit mise en place la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, la CSN et la FTQ demandent au ministre Bourbeau de convoquer la Conférence permanente sur la main-d'oeuvre pour débattre à nouveau des objectifs démocratiques

poursuivis à travers la représentation du conseil d'administration de cette société. Les deux organisations syndicales contestent la composition actuelle du conseil d'administration de la société où, sur 19 membres, dix proviennent du milieu patronal. «Ledéséquilibre dans la repré-

sentation en faveur du patronat contredit l'esprit et l'équité de la réforme telle que nous l'avons collectivement souhaitée», peut-on lire dans une lettre signée par la CSN et la FTQ et adressée au ministre. Les deux organisations syndicales sont d'avis que le ministre devrait aussi profiter de la tenue de la conférence pour l'amener à prendre position en faveur du rapatriement complet des leviers en matière de main-d'oeuvre et de formation professionnelle.

T.J.

## Les scabs en déroute

Plus de la moitié de la population canadienne est maintenant à l'abri (ou presque...) de cette engeance qu'on appelle scab et que le romancier Jack London a déjà crucifiée dans un portrait célèbre. En effet, près de quinze ans après le Québec, l'Ontario vient de se doter d'une loi anti-scab. De plus, en Colombie-Britannique, le ministre Moe Sihota — celui-là même qui disait de Robert Bourassa: «Les premiers ministres l'ont regardé dans les yeux et il s'est écrasé» —, vient de son côté de déposer au Parlement de Victoria un projet de loi anti-scab.

Ces décisions pourraient inspirer le gouvernement fédéral, dont plusieurs travailleuses et travailleurs, dans des secteurs d'activité sous sa juridiction, se retrouvent aux prises avec des scabs. Rappelons-nous le conflit chez Voyageur, celui aux Postes et, encore aujourd'hui, le conflit de Nationalair, où le Conseil canadien des relations du travail (CCRT) vient de refuser d'accréditer un syndicat de... scabs. M.R.



ALMA

## Tout le monde s'est retroussé les manches

La chose n'est pas assez courante pour qu'on la passe sous silence: au Gala de la Chambre de commerce d'Alma, on a remis, le 14 novembre, un Méritas aux 850 travailleuses et travailleurs de l'usine de papier d'Abitibi-Price, dont 725 sont membres d'un syndicat affilié à la FTPF-CSN.

«C'est venu récompenser nos efforts pour garder notre usine ouverte», de déclarer le président du syndicat, Bertrand Harvey, qui, avec son équipe, n'a pas ménagé les efforts pour amener des changements, surtout au niveau des attitudes. Tout le monde s'est retroussé les manches, souligne le président du syndicat, qui insiste sur le fait que c'est l'ensemble de la communauté qui a fait front commun pour appuyer les efforts du monde de l'usine. C'est ainsi que la machine 14, plutôt que de produire à 47% de sa capacité, a plutôt produit à 92%. «Cela s'explique par la qualité du produit et la satisfaction des clients», de dire Bertrand Harvey. L'usine d'Alma a aussi été choisie par Hydro-Québec dans le cadre du programme de cogénération.

De gauche à droite: Bertrand Harvey, Pierre Bhérier, président de la Chambre de commerce d'Alma, Michel Régnier, Jean-Pierre Lebel, Martin Désilets, Jocelyne Côté, présidente du syndicat des employés de bureau, Donald Gervais et Alain Grandmont, directeur de l'usine.

M.R.

ARCHIVEX

## Une grève pour un lock-out

Les 50 travailleuses et travailleurs de la firme Archivex, une entreprise de la région métropolitaine de Montréal qui, comme son nom l'indique, fait dans les «archives», ont décidé à 97%, en assemblée générale, de faire la grève plutôt que d'être en lock-out.

Les syndiqué-es estiment que d'être en grève prévient davantage le recours à des briseurs de grève. Leurs revendications portent surtout sur la santé-sécurité au travail, l'ancienneté, le droit de diffuser de l'information syndicale, les conditions de

travail des personnes à temps partiel et les aspects monétaires de la convention collective.

Luc L.

**Faites lire  
Nouvelles  
CSN**



## Le dictionnaire québécois d'aujourd'hui

La première fois que l'idée de faire un dictionnaire québécois est apparue, c'était il y a déjà 25 ans. Cette idée s'est aujourd'hui concrétisée avec le lancement du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* par les Dictionnaires Le Robert, le 18 novembre dernier.

Nouvelles CSN a rencontré M. Alain Rey, directeur de la rédaction des Dictionnaires Le Robert. Nous lui avons demandé pourquoi cette maison d'édition s'était impliquée dans la production d'un tel ouvrage.

Le résultat d'aujourd'hui n'a rien de comparable avec le projet d'il y a vingt-cinq ans. Il est bien plus complet. «Aucun dictionnaire ne traite spécifiquement de la langue québécoise dans son ensemble», explique M. Rey. Bien sûr, plusieurs dictionnaires reprennent des québécismes, mais ils ne vont pas plus loin. Nous, nous considérons que ce n'était pas la bonne formule. Il nous fallait en développer une qui partirait de l'idée du fonctionnement du français d'ici, de la manière complète de s'exprimer ici. Aller plus loin, décrire le français du Québec en lui-même, d'une manière analogue à celui du français de France.»

Pour arriver à faire un tel dictionnaire, il faut avant tout être convaincu que les différentes variétés du français, à travers le monde, ne sont pas hiérarchisées. Qu'il y a autant de bon usage du français qu'il y a de communautés culturelles. De cela, mon-

sieur Rey est convaincu. «L'objectif, c'est plus que de décrire une langue, il s'agit de décrire une culture. Ce dictionnaire représente un enrichissement par rapport aux dictionnaires classiques dans lesquels nous retrouvons seulement des québécismes. Toutes les variétés du français sont légitimes à condition que nous en ayons conscience et qu'elles aient un support culturel, entre autres, une littérature, un ensemble qui fonctionne dans la langue. Ainsi, il y a identité linguistique et les différences comme les ressemblances sont jugées pour ce qu'elles sont. Avec ce dictionnaire, nous avons voulu faire une base pédagogique, notamment pour les jeunes. Nous voulions qu'il représente un outil didactique pour aider à l'écriture», poursuit notre interlocuteur.

Un tel dictionnaire se fait tout de même à partir d'une base de description commune à la langue française. Ainsi, en France, était publié il y a un an et demi *Le dictionnaire français d'aujourd'hui*. Après deux ans et demi de travail, c'est maintenant le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* qui paraît. Comme le dit si bien Gilles Vigneault dans la page qui lui est réservée: «Celui-ci me bâtit maison, celui-ci me paye et me bâtit moi-même. Et c'est selon mes racines qu'il me nomme et m'apprend comme je peux nommer. C'est en nommant les choses qu'on les possède.»

Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*

comprend 40 000 articles qui décrivent les mots de la langue française, avec notamment des remarques sur l'usage et les difficultés grammaticales, des synonymes et des analogies, et la conjugaison de tous les types de verbe. Les noms de lieux, de personnes et d'événements, sélectionnés dans un contexte nord-américain, sont réunis dans une partie de noms propres de 12 000 entrées. Un mini-atlas compte 65 cartes en couleurs, dont certaines sont inédites, donnant notamment des informations économiques, administratives et historiques sur l'Amérique du Nord et le monde en général. Il fait une description approfondie de la langue française au Québec, en Acadie, en Louisiane, et plus généralement en Amérique du Nord.

Des exemples: A. **Snoreau**: 1. (Enfants) Espiègle, (...). *Mes petits snoreaux, si je vous pogne...* 2. Il y a également le vieux **snoreau**: homme âgé qui n'agit pas toujours franchement avec les autres. B. Dans d'autres cas, nous réalisons que certains mots que nous pensons typiquement québécois sont souvent de vieux mots français qui ne sont plus utilisés en France: **Beuverie** - 12e siècle. C. Même la CSN se retrouve dans ce dictionnaire: **abréviation de Confédération des syndicats nationaux**.

Vous pouvez vous le procurer au coût de \$39,95. J.R.

## BIENVENUE

### Insémination artificielle

Le Syndicat des travailleurs du Centre d'insémination artificielle du Québec vient de déposer une requête en accréditation pour représenter les 36 salariés de cette entreprise spécialisée dans la récolte de sperme de bovins, située à Saint-Hyacinthe. Leurs fonctions sont celles de bouviers, laborantins, préposés au transport et à la livraison, et ouvriers d'entretien.

### Garages

L'Association des employés de garage des Cantons de l'Est a pour sa part déposé une requête en accréditation pour représenter les 20 employés du Centre de l'auto Sears Canada, à Sherbrooke.

### Municipaux

Les quatre employés de la municipalité de Saint-Denis de Brompton ont pour leur part reçu leur certificat d'accréditation.

### Professionnels

Le Syndicat des pro-

fessionnelles et professionnels des affaires sociales du Québec vient d'acheminer au ministère du Travail les documents nécessaires pour représenter les six professionnels du Département de santé communautaire du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, ainsi que les quatre éducateurs physiques du Centre hospitalier Cook, également en Estrie.

### Garderie

C'est à l'unanimité que les huit travailleuses de la garderie La Petite station, la garderie de la STCUM, ont adhéré au Syndicat des travailleuses en garderie de Montréal, lequel compte maintenant 50 groupes différents. Il y a au Québec 160 garderies dont le personnel est syndiqué à la CSN.

### Ambulances

Les onze employés du service ambulancier IM Inc, à Ormstown, près de Valleyfield, ont joint les rangs du RETAQ.

J.-P. P.

## De la nourriture pour le Garde-manger

Le *Garde-manger pour tous* organise une collecte de nourriture, les 4 et 5 décembre, pour renflouer ses tablettes. Cette activité se tiendra dans le cadre de l'événement musical Rock collégial, au Spectrum de Montréal, où les *Parfaits salauds* donneront une série de spectacles et vendront des affiches au profit de cet organisme sans but lucratif.

Les aliments non-périssables pourront être déposés dans des paniers installés au Spectrum dès le 30 novembre.

Le *Garde-manger pour tous* est une banque alimentaire qui distribue de la nourriture à 36 groupes communautaires de la région de Montréal.

Pour plus de détails, le téléphone est le 931-8830. L.-S. H.

## Le NON de Panama

Qu'a signifié ce 15 novembre 1992 pour les Panaméens? Un référendum s'y déroulait à propos de 58 amendements à la Constitution. L'abstention fut de 60%. Ceux et celles qui se sont rendus aux urnes ont dit un NON retentissant (63,5%) aux réformes mises de l'avant par le président Guillermo Endara. La première en lice de ces réformes portait sur l'abolition de l'armée... qui n'existe plus, à toutes fins utiles, depuis l'invasion de ce pays par les Américains en décembre 1989. Endara, on se rappelle, a été intronisé par les Américains qui expédièrent ensuite le président-général Manuel Noriega aux États-Unis pour l'accuser de trafic de drogue.

Noriega a été condamné en avril à 40 ans de prison. Il doit d'ailleurs bientôt être transféré de la Floride à l'Illinois, mais un président de tribunal, estimant que Noriega est un «prisonnier de guerre», se demande ce que ce général ira faire dans une prison civile!

L'entente non récusée entre Panama et Washington veut qu'en l'an 2000 les Panaméens soient les administrateurs et défenseurs du Canal. Pourquoi se priver de la possibilité de mettre sur pied une armée, ont plaidé les partisans du NON, si la présence américaine se fait moins insistante?

Ce qu'il faut à Panama, c'est une constitution vraiment démocratique, a fait valoir l'opposition qui s'en prend à la fibre même d'un document adopté en 1972 sous un régime militaire. La demande la plus pressante porte sur la convocation d'une constituante pour préparer une nouvelle constitution - Endara ne semble pas s'y opposer. Le peuple en général manifeste toutefois, semble-t-il, de la lassitude. La classe politique saura-t-elle, advenant le départ d'Endara, trouver le moyen de ramener la zone du Canal à des conditions sereines et à un rythme de vie normal? Rien de sûr ne sort de ce NON signifié par l'électorat.

C.T.

## Mines chinoises

L'an dernier, dans de petites localités rurales de la Chine, près de 10 000 travailleurs ont perdu la vie dans des accidents miniers. Ce sont là des chiffres officiels du ministère du Travail transmis depuis Pékin par une courte dépêche de l'Associated Press. Il faut penser que si ces

données sont publiées, c'est que les autorités voient la nécessité de mener une campagne de santé et de sécurité au travail. Une aussi piètre performance - il s'agirait d'un chiffre qui représente 67% de tous les accidents mortels dans le secteur industriel de la Chine - n'a rien pour rassurer



## King, Green, Peltier

Rodney King, tous le connaissent. C'est ce Noir tabassé par quatre policiers de Los Angeles. L'acquiescement des policiers souleva la colère, provoqua les pires émeutes qu'ait connues la Californie depuis celles de Watts, dans les années 60.

Malice Green est un Américain moins connu. Noir lui aussi. Quatre policiers de Détroit, dont un constable noir, viennent d'être cités à procès à Détroit pour le meurtre de cet automobiliste intercepté le

5 novembre et battu à mort. Circonstances du crime : aux poings et à coups de lampe de poche, Malice Green aurait été assassiné après une poursuite à laquelle participaient sept agents de police. C'est un procès qui sera suivi de près.

Leonard Peltier est un Indien américain dont le Canada a permis l'extradition aux États-Unis en 1976. Peltier était recherché pour le meurtre de deux policiers. De passage à Winnipeg, Rigoberta Menchu qui vient de recevoir le prix Nobel de la Paix, a présenté le cas de Peltier comme le cas-type des Indiens prisonniers politiques dans beaucoup de pays des Amériques.

Un éditorialiste du *Toronto Star* écrit le 17 novembre: «Il apparaît clair maintenant que les autorités américaines ont trompé le tribunal canadien en vue de mettre la main» sur Peltier. Les

enquêteurs américains ont passé sous silence l'un des trois affidavits qu'ils détenaient (un témoin disait ne pas avoir été à proximité de la scène du meurtre). «C'est un affront à notre système judiciaire», note le journal qui signale qu'Ottawa n'a jamais émis de protestations à ce sujet auprès de Washington et que «16 ans plus tard, Peltier languit toujours derrière les barreaux, clamant son innocence».

Rodney, King, Peltier, des noms à rapprocher de celui de Donald Marshall, cet Indien Micmac des Maritimes, qui fut faussement accusé d'un meurtre (cela prit près de 15 ans avant qu'on ne le relâche!). Quatre noms qui devraient suffire à établir que la «justice» est souvent une machine à broyer de présumés coupables... à la peau foncée!

Clément Trudel

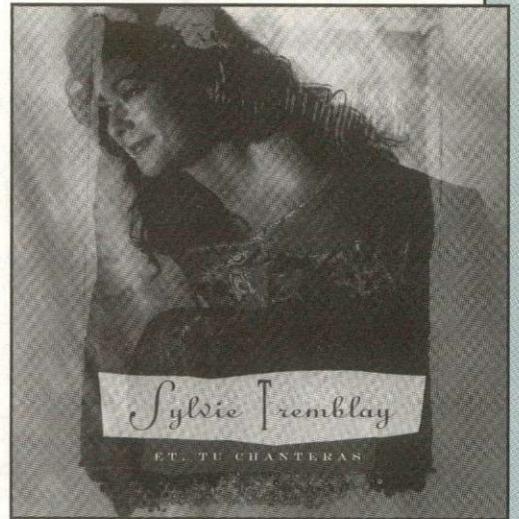


## Sylvie Tremblay

Depuis son arrivée sur la scène musicale québécoise, au début des années 80, Sylvie Tremblay a produit ses albums au compte-gouttes. En effet, et à l'exception de quelques 45 tours, l'auteure-compositrice-interprète Sylvie Tremblay a enregistré seulement trois albums. Un premier en 1983, *Ni bleu ni vert*, un second en 1986, il y a déjà six ans, *Parfum d'orage*, et plus récemment, *Et, tu chanteras*. Si l'oeuvre n'est pas imposante par le nombre, elle l'est assurément

par la qualité. Ça valait le coup, ces années d'attente. *Et, tu chanteras* se démarque effectivement par des textes soignés et puissants rendus par des musiques et une voix célestes. C'est le cas pour les compositions *Les talons hauts*, *Quand on s'éloigne*, *Aurait-il fallu*, *Je chanterai pour elles*, etc. C'est aussi le cas pour son interprétation du poème d'Aragon, *Est-ce ainsi que les hommes vivent*, mis en musique par Léo Ferré, et pour un très beau chant d'espoir signé par Gilles Vigneault, *Ils vien-*

*dront*. Au talent de Sylvie Tremblay, il faut ajouter aussi celui de l'arrangeur, compositeur et réalisateur Marc Pérusse, mentionner également la dextérité de Richard Beudet au saxophone, de Rick Haworth à la mandoline, et de plusieurs autres. *Et, tu chanteras* de Sylvie Tremblay, c'est la pureté, ce qui est dépourvu d'im-



perfections. Étiquette Audiogram ADA 10067.

Michel Crête

### Malcom X:

Un film réalisé et interprété par Spike Lee, avec Denzel Washington.

Je ne connaissais pas Malcom X. J'adorais Spike Lee. Depuis une dizaine d'années, il dépeint avec humour et originalité la réalité de la communauté noire américaine. Avec *Malcom X*, il s'attaque à un personnage difficile. Il frappe fort. Il demandera à tous les Noirs américains d'aller voir le film le jour de la première avec leurs enfants, en n'allant ni au travail, ni à l'école cette journée. La polémique est engagée.

Le générique du début est génial. Un drapeau américain. Pas de noir, rouge, bleu et blanc. Un blanc immaculé. Le drapeau brûle, le noir apparaît. Il faut la violence pour mettre du noir sur le drapeau américain... Le feu s'éteint sur un X, celui d'une violence bien spéciale, celle de Malcom X.



## CINÉMA

Suivent les images récentes de Los Angeles qui parlent d'elles-mêmes, veulent tout dire.

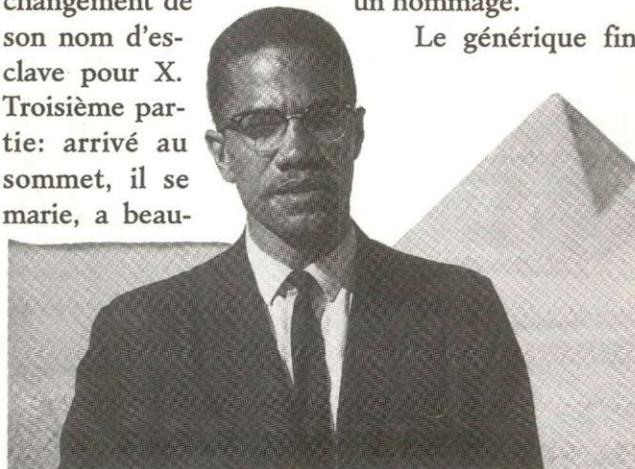
Le film est long: 3 h 30, mais d'une longueur justifiée. En fait, c'est trois films en un, qui ont un traitement différent. Première partie: la descente dans l'enfer de la drogue, la prostitution, le vol... Deuxième partie: la prison, la conversion à l'Islam, la vénération à Elijah Mohammed, le changement de son nom d'esclave pour X. Troisième partie: arrivé au sommet, il se marie, a beau-

coup d'enfants,... et se fait tuer.

Lee a été sobre dans le traitement de la violence. Seule la scène de l'assassinat est d'une force terrible. Lee ne prend pas position et laisse le doute sur les organisations impliquées.

Le film se termine sur une série de documents d'archives et un discours de X lu devant des enfants sud-africains par... Nelson Mandela. Un clin d'oeil et un hommage.

Le générique final



justifie les \$45 millions et le tournage dans quatre pays. Lee y remercie Allah et Jésus en citant une série de personnalités noires qu'ils ont mises sur terre. Religieusement, il ne prend pas position.

Martin Luther King a doté les Noirs américains d'un rêve. Malcom X les a ramenés sur terre avec tout le pouvoir et la violence qu'ils pouvaient générer. Influençable et influent, il s'est fait des amis et beaucoup d'ennemis. Lorsqu'une Blanche américaine lui demande ce qu'elle peut faire pour aider sa cause, il sera bref et très clair: «rien».

Après les récentes émeutes raciales, *Malcom X* redevient force d'actualité et le personnage en sort grandi.

Je connais davantage Malcom X, adore toujours Spike Lee et vous recommande ce film-fleuve.

Michel Tremblay

## Le racisme, c'est une foule de petits titres

Tout indique un autre affrontement avec les Mohawks, y compris qu'à nouveau la municipalité d'Oka se prépare à saccager une partie de la pinède que revendiquent les Amérindiens et que, de toute manière, nous devrions tous défendre.

Et de nouveau, les médias sont appelés à couvrir des incidents de «frontières» et de «juridiction» et des déclarations à l'emporte-pièce.

Ils doivent le faire, c'est leur rôle de place publique. Mais ils doivent le faire en respectant les parties en cause et en faisant preuve de sang-froid. Bref, en restant au-dessus de la mêlée dans les articles de nouvelles et en évitant les jugements de valeur dans les éditoriaux.

Le moins qu'on puisse écrire, c'est que c'est déjà bien mal parti. Le samedi 7 novembre, par exemple, le *Journal de Montréal* titrait en page une, en trois blocs dramatiques flanqués du drapeau des «Warriors»: «Nouveau drame pour les oubliés d'Oka, bientôt des Mohawks comme voisins, Ottawa n'achètera aucune maison de blancs au sud de la route 344».

En page cinq, nous étions en pleine tragédie: «Des blancs désespérés forcés d'habiter en face de familles de Mohawk». Peut-on faire preuve de plus de racisme dans un titre?

Enlevez le terme «Mohawks» et remplacez-le par «Haïtiens», «Vietna-

miens» ou même «Anglais». Vous entendez d'ici, aussi bien que moi, le tollé d'indignation et les dénonciations.

Que personne n'ait protesté et que le *Journal* n'ait pas eu à s'excuser, cela démontre bien que le pire est à venir et que, collectivement, nous sommes rendus bien bas.

Je comprends, bien sûr, la situation pénible des habitants d'Oka, «Mohawks» comme «blancs» d'ailleurs. Mais cela ne justifie en rien l'attitude du *Journal*.

Tout aussi provocante, tout aussi «huile jetée sur le feu», la première page de *La Presse* avec sa photo d'un individu armé tenant un chien en laisse et cette manchette en forme de slogan: «À Oka, on s'arme!».

Je ne nie pas que ce soit, hélas!, la réalité. Je m'élève contre une exploitation aussi grossière des faits. La violence dans les médias, ce n'est pas seulement Rambo à la télé ou une adolescente qui tire sur sa mère dans un téléroman.

Réduire, de toute manière, le problème amérindien au Québec à l'agitation à Oka et à Kahnawake, c'est également de la désinformation. J'y reviendrai. Jacques Guay

# FLASH

OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE...



# LECTURE

## Un monde insolite

Louise Champagne, *Chroniques du métro*, Triptyque, 1992, 136 pages.



**I**nsolite. C'est le premier mot qui vient à l'esprit, dès les premières pages du recueil de nouvelles de Louise Champagne, *Chroniques du métro*. Et au fur et à mesure que la lecture avance, le mot s'impose. C'est vraiment un univers insolite dans lequel l'auteure, qui travaille à l'UQAM et en est à sa première publication, nous fait pénétrer.

L'écriture est sobre, mais efficace. Dénudée même, comme on le dirait d'un paysage sevré de pluie. Une écriture comme on en retrouve dans certains romans américains, *Le facteur sonne toujours deux fois*, par exemple. Froide même, à certains égards. Une écriture, en tout cas, qui ne fait pas une large place aux figures de style et aux effets de

langue. Non. Ce sont plutôt les aventures qui sont le lot des protagonistes qui, excessives et exacerbées, finissent par créer une scène où l'in vraisemblable dispute la place à l'irréel.

Dans la nouvelle *Le dernier métro*, par exemple, Marielle finit déchiquetée sous les becs de mouettes en furie. Ce qui explique pourquoi, dans les pages précédentes, elle les craint à ce point. *La lectrice* nous fait voir les abîmes dans lesquels la méchanceté peut faire descendre quelqu'un.

Mais c'est sans doute après la lecture de la nouvelle *Les petites violences* que s'éclaire le propos. Le monde du sous-sol en est un violent, peu souvent percé par la lumière. Et quand il lui arrive de percer, la lumière, c'est par le regard d'une femme qui ne peut pas la dire, ni surtout la décrire. Parce qu'elle est muette. Elle est muette et la lumière, si vive au départ, s'est sauvagement éteinte avec la mort de son premier amour. C'est *Coup de foudre*.

Michel Rioux



# Contribution à la Tour de Babel

On parle beaucoup des cégeps ces semaines-ci. Les gardera-t-on? Ne les gardera-t-on pas? Que faire du secteur professionnel, du secteur général? Que penser de l'autonomie des collègues? Que dire de la «pédagogie du vécu»? Qui est responsable du marasme actuel: l'administration, les professeurs, les moeurs, la société? Enfin, mille questions se posent et se discutent. C'est la Tour de Babel.



Le problème est sans doute gigantesque. Quarante pour cent de décrocheurs. Un grand nombre parmi ceux qui arrivent à l'université ont grand-peine à écrire convenablement. De nombreux sujets ne savent guère structurer une phrase, un document, une pensée. De plus, la grande mode, chez les adolescents, c'est de travailler à l'extérieur, gagner du fric, l'étude devant ainsi, dans bien des cas, le dernier des soucis d'un chacun. Le laisser faire semble régner un peu partout.

Il y a plus. L'inculture et l'esprit d'inculture semblent très répandus dans les structures administratives, quand ce n'est pas même parfois chez des enseignants. Comme dans la société, d'ailleurs. Les intuitions d'un Jean Larose sur le nécessaire enseignement de la littérature, ou les propos de Paul-Émile Roy sur la culture générale et l'école, se heurtent par conséquent à un mur d'incompréhension et même d'hostilité. Ce qui est très révélateur...

On entend surtout parler de structures admi-

nistratives, de théories pédagogiques, de financement, de mécanique. Eh bien, l'autre jour, j'ai décidé de me sauver. J'ai plié les journaux que je lisais et je me suis mis à rêvasser.

### Un test

Il m'est venu par hasard une interrogation gratuite, une idée sans conséquence et inutilisable. Je me suis demandé tout à coup, comme ça, naïvement: que me viendrait-il à l'esprit, tout de suite, spontanément, sans y penser, si je me demandais ce qu'on jugeait important pour la formation dans mes lointaines années de collègue?

Trois ou quatre images ont surgi tout de suite. Sans ordre. La première: les exercices. Nous passions un temps fou à faire des exercices: non seulement beaucoup de dictées, mais des analyses grammaticales et analyses logiques des grands textes. Une certaine complexité dans l'emploi de la langue devenait donc possible, et par conséquent plus accessible la construc-

tion des idées.

La seconde: une certaine discipline, non tracassière, mais ferme et résolue.

La troisième: le souci constant de situer les connaissances (non seulement en histoire, mais en littérature et même en science) dans une perspective historique, ce qui aidait à une ample explication des faits. L'histoire de la littérature, par exemple, était donnée pour importante, et pas seulement la littérature elle-même.

La quatrième: l'importance reconnue à la culture, donc au passé, donc aux grands maîtres. De plus, un certain poids était accordé à un certain nombre d'idées maîtresses (surtout religieuses, certes, à l'époque, mais non exclusivement, loin de là). La préoccupation de formation était partout. Voilà un échantillon des idées accidentelles qu'on peut avoir — quand on décroche soi-même (du débat) — pendant qu'il est question d'éducation, paraît-il, dans votre pays et le mien.

# Le mépris n'aura qu'un temps!

**A** l'hiver 1971, les travailleurs à l'emploi de la compagnie Forano, à Plessisville, vivaient un conflit depuis quelques mois déjà. Assis à l'arrière d'un autobus scolaire désaffecté et transformé en local de grève, deux grévistes, venus se réchauffer, discutaient de leur situation. L'un, la jeune vingtaine, ne cessait d'aligner des chiffres pour démontrer à son camarade, dans la soixantaine celui-là, quelle somme d'argent la grève lui faisait perdre chaque semaine. Il insistait aussi sur le temps qui serait nécessaire pour qu'il récupère le salaire perdu. Tirant de longues bouffées de sa pipe, le plus âgé écoutait sans parler. Jusqu'au moment où il expliqua ceci: «*D'abord, mon gars, tous tes calculs sur les salaires ne valent pas grand-chose. Parce que si l'abbé Masson n'était pas venu fonder un syndicat ici en 1942, qui sait où seraient nos salaires aujourd'hui? Puis je vais t'ajouter une chose. C'est vrai que quand on est sortis en grève, c'était pour du salaire. Mais après quatre mois, ce qui compte, c'est que, quand les barrières de l'usine vont rouvrir, on puisse regarder le boss en pleine face et ne pas avoir honte.*».

Dans ses mots à lui, ce simple travailleur rejoignait, sans le savoir, l'idée qu'avait exprimé l'année précédente le journaliste Jean Daniel, du *Nouvel Observateur*, de passage à Montréal à l'occasion de la crise d'octobre, dont le texte apparaît en exergue.

Ceux pour qui les ressorts de la nature humaine ne seraient mus que par des colonnes de chiffres passent tout simplement à côté de l'essentiel. À côté de ce qui détermine les gestes les plus inexplicables, les moins logiques et pourtant les plus forts et les plus conséquents. À côté de la vie.

Le mépris et le respect. L'humiliation et la dignité. Combien de fois, dans la vie syndicale, cela s'est-il affronté, parfois violemment? Les chansons de grève, les pancartes spontanément écrites en témoignent avec éloquence.

En 1974, les 80 travailleurs à l'emploi de Canadian Gypsum, à Joliette, étaient en grève depuis près d'un an quand le juge G.H. Montgomery leur a

interdit de faire du piquetage à moins de 1500 pieds de l'usine. L'ordre de Cour, adressé à des travailleurs unilingues francophones, était rédigé dans la seule langue anglaise! Toute la population s'était sentie humiliée et une solidarité exceptionnelle avait surgi. Ce dont témoigne une publication de l'époque: «*Avec*

*l'aide de la population, y lisait-on, ils peuvent retrouver une dignité qu'on leur refuse depuis longtemps.*»

À première vue, les journalistes du *Soleil*, à Québec, ne devraient pas avoir de raison de se plaindre. Depuis belle lurette, ils jouissent de la semaine de quatre jours; leurs salaires les classent dans les catégories supérieures; ils occupent des postes névralgiques dans la société. Et pourtant, ils ont déclenché une grève le 22 octobre. On comprend mieux leurs raisons quand on entend le propriétaire du journal.

Conrad Black, en effet, rêve de faire un journal sans journalistes. Pour lui, tel que cité par *The Gazette*, les journalistes sont «*des chacals qui grouillent et qui grognent; des dégénérés accrochés à l'alcool et aux drogues, intellectuellement malhonnêtes et insuffisamment supervisés...*»

Une charpente dressée sans charpentiers. Un mur de plâtre sans plâtriers. Un mur de briques monté sans briqueteurs. «*Un certain regard posé sur vous, et qui vous nie...*».

Le mépris n'a pas de siècle, n'a pas d'âge. Le mépris frappe dans tous les milieux, aussi bien au détour d'une rue qu'à l'échelle des destructions guerrières qu'il a déjà nourries. Pour Camus, d'ailleurs, «*le fascisme, c'est le mépris*». Et, ajoutait-il, quand le mépris intervient en politique, il prépare ou instaure le fascisme.

Le mépris n'a pas de siècle, n'a pas d'âge. Et puis, si on veut croire qu'autre chose est possible, il faut s'acharner à écouter le cinéaste Arthur Lamothe qui, dans un film de 1970, avait crié que *Le mépris n'aura qu'un temps!*

Même si ce n'est pas toujours évident.

*«Ce qui nourrit la révolte, au Québec comme partout dans le monde, ce n'est pas la pauvreté, c'est l'humiliation. Ce qui enferme les hommes dans le ghetto des névroses et du malheur, ce n'est pas nécessairement la misère; c'est un certain regard que posent sur vous les autres et qui vous nie dans votre être profond.»*

